



Orchestre d'Harmonie de Milly la Forêt

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du lundi 6 janvier 2025

Le lundi 6 janvier 2025 à 18h00, les membres de l'association Milly Harmonie se sont réunis sur convocation régulière pour tenir leur assemblée générale annuelle.

La feuille de présence jointe en annexe à ce procès-verbal indique les participants (18 présents et 1 absent excusé).

La présidente de la séance est Alix IMBERT, le secrétaire est Alexandre SORIA.

Ordre du jour

- Rapport Moral par la Présidente,
- Rapport Financier par la Trésorière,
- Election / Reconduction des membres du bureau,
- Programme et organisation pour 2025,
- Tour de table.

1. Rapport Moral (joint en annexe au PV)

La présidente lit son rapport moral, qui détaille les activités de 2024.

Cette année est la première sous la direction musicale de Frédéric Malmasson, directeur du Conservatoire des 2 vallées.

Il faut noter en particulier le concert spécial pour les 80 ans de la Libération de Milly la Forêt.

⇒ ***Le rapport moral est approuvé à l'unanimité***

2. Rapport Financier (joint en annexe au PV)

Mr G. MEYDIOT, commissaire aux comptes, a procédé au contrôle des comptes et a donné son quitus pour la tenue des comptes de l'exercice 2024. Il accepte, d'être reconduit dans sa fonction de contrôle pour le prochain exercice.

La trésorière, Mme Claudine DENIZE, donne lecture de son rapport financier avec toutes les explications utiles. Elle présente ensuite l'état des comptes de l'exercice 2024.



Orchestre d'Harmonie de Milly la Forêt

A noter :

- Un résultat positif (625 €) après 3 années déficitaires !
- Les recettes proviennent de la subvention de la Mairie (4000 €), des cotisations (720€) et de nos prestations rémunérées (520€)
- Les dépenses recouvrent principalement la prestation du Conservatoire (4000 €)

Prévision de budget 2025 à l'équilibre.

⇒ ***Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité***

3. Reconduction des membres du bureau (avec vote de l'assemblée)

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la reconduction intégrale des membres du bureau. Le bureau est réélu, et conserve les tâches de chacun des membres.

La composition du Bureau 2025 de Milly Harmonie est donc le suivant :

Bureau :

IMBERT Alix	Présidente
MUNERA-LEGROS Agnieszka	Vice-Présidente
DENIZE Claudine	Trésorière
SORIA Alexandre	Secrétaire
MALMASSON Frédéric	Chef de musique

Fonctions complémentaires

GRIFFIN Jacqueline	Responsable du Facebook
DENIZE Claudine	Responsable du site internet

4. Programme et organisation pour 2025

Il est proposé pour l'année prochaine :

- La reconduite des manifestations classiques (Cérémonies, Fête de la Musique, animations de Noël), mais pas l'animation de la Saint-Pierre
- Un Concert pour la Sainte Cécile avec l'ensemble vocal de Milly sur une nouvelle œuvre
- Un concert de Noël



Orchestre d'Harmonie *de Milly la Forêt*

A noter également la mise en place d'un cours de rythme additionnel tous les lundis de 17h30 à 18h00, avant la répétition.

Liens avec le Conservatoire : ils pourront être développés par opportunité, avec le possible accueil de musiciens du Conservatoire dans l'Harmonie. En tout état de cause, il est important de garder de bons rapports entre les deux formations, qui ne sont en aucun cas en concurrence.

5. Tour de table

L'assemblée note que l'arrivée de Frédéric Malmasson a profondément changé l'Harmonie, de façon très positive :

- Augmentation du nombre de musiciens et organisation par pupitres
- Renouveau complet du répertoire avec écriture de partitions originales et adaptées
- Exigence de niveau, qui incite à travailler et tire vers l'excellence

Le 06 janvier 2025 vers 19h15 la présidente ferme la séance.

L'AG se termine par le partage de la traditionnelle galette des Rois, accompagnée de crémant et de jus de pomme.